



# Formation Produits Epargne Retraite et Successions

Réf : DDA4

## Rappel des principes généraux du PER : modalités de sorties, cotisation retraites, fiscalité

- Comprendre comment fonctionne un PER
- Identifier les modalités de sorties
- Identifier la fiscalité applicable

## Loi PACTE et particularités des PER collectifs et individuels

- Intégrer les apports de la loi PACTE
- Expliquer les particularités du PER Collectif
- Expliquer les particularités du PER Individuel

## Le PER en pratique

- Evaluer le montant maximum de déductibilité
- Mettre en avant les avantages d'un PER et répondre aux objections courantes

## Les modalités de succession

- Lister les deux modalités de succession et les particularités de chacune
- Identifier les bénéficiaires d'une succession sans conjoint selon différents contextes familiaux
- Identifier les bénéficiaires d'une succession avec conjoint selon différents contextes familiaux
- Comprendre les notions de droit au logement et de réserve

## Préparer sa succession et avantager son conjoint

- Identifier le cadre réglementaire des donations
- Identifier et évaluer les montants revenant à chaque héritier dans une situation de concubinage

Programme  
3h30

## Objectifs

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre à quoi sert un Plan Épargne Retraite (PER) et comment il fonctionne
- Identifier les différences entre les PER individuels et collectifs
- Mettre en avant les avantages d'un PER et répondre aux objections courantes
- Comprendre les grandes règles de succession, et identifier les conséquences pour le conjoint et les héritiers

## Prérequis

Aucun prérequis

## Public visé

Commerciaux / gestionnaires

## Méthodologie utilisée

Apports théoriques et cas pratiques, mise en situations opérationnelles

## Évaluations

Quiz de positionnement et d'évaluation des acquis avec l'outil Dendréo

## Modalités & délais d'accès

Mise à disposition sur notre site internet [www.cadriformat.fr](http://www.cadriformat.fr) des sessions de formations. Réponse à une demande en moins de 48h. Entrée en formation selon calendrier prévisionnel 2025.

## Accessibilité

Nos prestataires hôteliers permettent l'accès aux P.M.R. Contacter le référent handicap [yann.guillaume@cadriformat.fr](mailto:yann.guillaume@cadriformat.fr) pour toute question relative à l'accessibilité universelle de nos formations aux personnes en situation de handicap.

## Tarifs

Interentreprise : 390€ HT pour 1 personne en inter entreprises